

Message de Christian Estrosi :

Je souhaite tout d'abord vous dire mon regret de ne pas être parmi vous mais par l'intermédiaire de Gérard Manfredi, qui est à la fois vice-président de la Métropole et vice-président du SDIS, je veux vous offrir ma reconnaissance et celle de nos populations pour la qualité de vos interventions et votre professionnalisme dans l'exercice de vos missions de secours à personnes.

Je vous connais bien. Depuis vingt-cinq ans que je suis le député de ces vallées, que nous partageons la même passion pour cette terre, j'ai appris à mesurer votre attachement à vos villages autant qu'à la sécurité de leurs habitants.

Et vous savez que je suis très attentif à ce que votre groupement puisse donner sa pleine mesure mais aussi qu'il se sente bien dans notre territoire et en parfaite osmose avec ceux qui y vivent.

Je sais que les habitants de ce territoire reconnaissent votre altruisme, votre sens du devoir, votre dévouement.

En un mot, je sais qu'ils vous aiment.

Votre devise, "Courage et dévouement", traduit le sens profond de votre engagement.

Vous exaltez les valeurs de notre République, de notre démocratie, de notre modèle social fait entre autres de cette solidarité dont les sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes ont témoigné au cours des derniers mois, par exemple lors des inondations qui endeuillèrent le Var et à l'occasion d'autres missions humanitaires.

Qu'il me soit également permis de saluer l'action du SDIS au profit des 46 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, de la Tinée jusqu'aux bords de la Méditerranée. Tous les maires de la Métropole s'associent à ce message pour vous dire leur soutien et leur attachement.

Parmi eux, j'adresse un salut particulier à Gaston Franco, maire de Saint-Martin-Vésubie, député européen et président de la commission métropolitaine des affaires européennes, représenté par son 1er adjoint Christian Airaut.

Cet hommage à notre SDIS serait incomplet si je n'y associais pas mon ami Eric Ciotti, président du Conseil général. Ici, au cœur de ce territoire de montagne qui est aussi notre terre commune d'élection, les liens qui nous unissent renforcent l'efficacité du service public au bénéfice de tous.

Et ces liens se traduisent aussi par la solidarité renforcée que la ville de Nice offre au SDIS, par sa contribution financière qui, cette année, se monte à 23 millions d'Euros, soit 40% du financement total du service.

Solidarité, amitié, efficacité, voilà les principes qu'ensemble nous pouvons mettre en œuvre.

Au sein du SDIS, je tiens aussi à souligner la place et le rôle du Groupement Territorial Nord. Fort de 834 Sapeurs-pompiers volontaires et 11 professionnels, il permet à la population d'accéder aux secours, comme ailleurs sur le territoire départemental, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

834 Sapeurs-pompiers volontaires, ce sont des hommes et des femmes qui mettent en pratique, au quotidien, au péril de leur vie, ce principe de solidarité qui a fait l'essence même de la vie dans notre montagne depuis des siècles. Et cela, à l'heure où ce principe s'efface en ville, je veux en souligner la force et la pérennité, ici.

Je redis aussi mon estime, ma considération et mon soutien aux 5000 sapeurs-pompiers de tout grade, qui sous l'autorité de leur directeur, le colonel Patrick Bauthéac, participent au quotidien à l'action de l'un des services d'incendie et de secours les plus importants de France, avec plus de 130.000 interventions enregistrées l'an passé.

Je veux saluer l'investissement et le dévouement du Lieutenant-colonel Maurice GALEY, en poste depuis le 1^{er} septembre 2004, et nommé depuis le 1^{er} février Chef du groupement Territorial Est.

Mon Colonel, le Groupement Territorial Nord, que vous avez dirigé au cours de ces huit dernières années, a été créé en 1986 dans le cadre du Corps Opérationnel Départemental. Il avait pour but de fédérer les Corps volontaires, éloignés des Centres de Secours Principaux (CSP) du moyen et haut pays.

Vous avez, de manière exceptionnelle, assuré les missions du Groupement Territorial Nord sur un secteur essentiellement rural et montagnoux qui représente la moitié du territoire des Alpes-Maritimes.

Sous votre autorité, ce Groupement a assuré toutes les interventions sur les 80 communes de son territoire et les gardes renforcées dans les stations de sports d'hiver, sachant qu'en pleine saison, les stations de ski comptent **plus de 50.000 résidents !**

Il a pris une part très active au dispositif de mobilisation préventive contre les feux de forêts d'été.

Le Groupement Nord a été appelé en renfort à bon nombre de reprises dans tout le département, dans la région et bien au-delà pour les missions engendrées par les tempêtes, pollutions marines, etc.

Vous avez su lui donner une âme. En effet, 99 % des effectifs sont volontaires, tous issus du terroir, bien ancrés dans le tissu local, pour la plupart actifs dans leur commune et sont très attachés à la protection et à la défense du moyen et haut pays.

Grâce à votre action personnelle, le GT NORD représente une entité forte soudée, motivée et efficace sur laquelle le SDIS, le département et la Métropole savent pouvoir compter.

2/ Je sais que le lieutenant-colonel Jean-Luc GIACOBI, en poste depuis le 1^{er} février, aura à cœur de mettre toute son expérience et son savoir-faire au service de la sécurité de ce vaste territoire, dont le poste de commandement se trouve pont Charles-Albert à Gilette.

Vous êtes aussi né à Nice, en 1961.

Vous avez effectué votre service national dans le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille, l'un des deux corps militaires avec Paris.

Vous êtes titulaire, entre autres, d'un diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées « Prévention des Risques et Nuisances Technologiques ».

Vous avez suivi des formations pointues au CNFPT notamment dans le domaine de la gestion des ressources humaines, domaine majeur dans un corps comme le vôtre, où l'humain est essentiel.

En 1984, vous devenez chef du service logistique.

Puis vous gravissez tous les échelons jusqu'à la fonction, en 2010, de commandant en second du Groupement Territorial Sud.

Vous êtes nommé lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 2011.

Votre engagement a été distingué en 1983 par la Médaille de bronze de la Défense Nationale et en 2005 par la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers (Vermeil).

Riche de cette expérience, vous voici le "patron" des pompiers du haut et moyen pays de la région niçoise, jusqu'à Saint-Dalmas-le-Selvage, en passant par Valberg, la Tinée et la Vésubie.

Ce territoire couvre une grande partie de notre Métropole, et je suis convaincu que l'unité de commandement que vous incarnez verra son travail encore amélioré par l'unité administrative que nous formons désormais.

Bienvenue mon Colonel pour cet engagement essentiel au service de nos concitoyens.